



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 30 octobre 2026

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École.

À l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École, le jeudi 5 novembre 2026, l'académie de Montpellier se mobilise dans ses cinq départements pour sensibiliser les élèves, accompagner les familles et valoriser l'engagement quotidien des équipes éducatives. Cette mobilisation se traduira notamment par plusieurs déplacements de la rectrice et des directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Prévenir, repérer et agir : une priorité nationale

Le harcèlement scolaire, qui peut prendre la forme de violences physiques, verbales ou psychologiques répétées, constitue une atteinte grave au bien-être et à la scolarité des élèves. Il peut également se prolonger en dehors de l'établissement, notamment sur les réseaux sociaux. Face à ces situations, la priorité est de protéger les victimes, de libérer la parole et d'intervenir dès les premiers signes.

Généralisé dans les écoles, collèges et lycées, **le programme national pHARe organise cette mobilisation autour de la prévention, de la formation des personnels et du traitement des situations signalées.** Il s'appuie sur des équipes ressources, un protocole national de prise en charge, des actions de sensibilisation et l'engagement d'élèves ambassadeurs. Dix heures d'apprentissage par an, du CP à la terminale, sont notamment consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales.

La prévention passe également par la libération de la parole des victimes et la mobilisation des témoins. Le **3018**, numéro national gratuit, anonyme et confidentiel, permet de signaler une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement et de bénéficier d'un accompagnement adapté.

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier

communication@ac-montpellier.fr

Aline Roche-Noury, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Vincent Justet, directeur de la communication adjoint : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans l'académie de Montpellier, des établissements mobilisés et des moyens renforcés

Dans les cinq départements de l'académie, **100 % des écoles, collèges et lycées sont engagés dans le programme pHARe**. Toutes les circonscriptions du premier degré ainsi que l'ensemble des collèges et lycées disposent d'une équipe ressource mobilisée pour repérer et prendre en charge les situations de harcèlement.

Parallèlement, un important plan de formation a été engagé. **Plus de 18 700 personnels ont déjà été formés** (soit près de 40 % des personnels académiques) avec l'objectif d'atteindre 100 % des personnels formés d'ici la fin de l'année scolaire 2026-2027. Ces formations renforcent la capacité des équipes à identifier les signaux faibles, à accueillir la parole des élèves et à apporter une réponse adaptée aux situations signalées.

Depuis la rentrée 2024, **l'académie dispose également de six personnels entièrement dédiés à la lutte contre le harcèlement** : une coordonnatrice académique et cinq chargés de mission départementaux. Chaque situation signalée doit faire l'objet d'une première prise en charge dans les 48 heures, avec des solutions proposées dans un délai maximal d'un mois.

La mobilisation repose également sur **près de 6 000 élèves ambassadeurs « Non au harcèlement »**, engagés dans la sensibilisation de leurs camarades, ainsi que sur l'implication des **parents ambassadeurs**, qui contribuent au dialogue entre les familles et les équipes éducatives et à la diffusion des messages de prévention.

A compter du 5 novembre 2026, tous les élèves du CE2 à la terminale seront invités à remplir **un questionnaire d'auto-évaluation dans le cadre de deux heures dédiées en classe**. Cette démarche, confidentielle, doit permettre de détecter des situations parfois invisibles, de mieux apprécier le climat scolaire et d'engager, lorsque cela est nécessaire, des mesures de protection et d'accompagnement.

Pour Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Montpellier, rectrice de la région académique Occitanie et chancelière des universités : « **Aucun élève ne doit rester seul face à une situation de harcèlement**. Nous renforçons la formation des personnels, les dispositifs de prévention et l'accompagnement des familles pour agir dès les premiers signes. Mais protéger les élèves est une responsabilité collective : celle des adultes, des élèves et de toute la communauté éducative. C'est ensemble que nous construisons une école où chacune et chacun peut apprendre et grandir en confiance. »

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier

communication@ac-montpellier.fr

Aline Roche-Noury, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Vincent Justet, directeur de la communication adjoint : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans les départements de l'académie, des initiatives pour faire vivre la prévention

Dans le cadre de cette Journée nationale, la rectrice et les DASEN iront à la rencontre des équipes éducatives et des élèves pour valoriser les initiatives déployées dans les établissements.

- **Gard – Lundi 2 novembre 2026 au Collège Jules Verne de Nîmes**

La rectrice Carole Drucker-Godard, accompagnée de Christophe Mauny, DASEN du Gard, se rendra au collège Jules Verne de Nîmes, établissement REP+ accueillant près de 510 élèves dans le quartier de Pissevin-Valdegour.

Aux côtés de Julien Gourdouze, principal du collège, elle découvrira une démarche de prévention fondée sur une alliance éducative associant personnels, élèves, familles et partenaires, notamment l'ADPS 30. Cette approche articule le programme pHARe, l'éducation à la vie affective et relationnelle, le repérage du mal-être et le dialogue avec les familles.

La visite donnera lieu à la présentation de l'escape game pédagogique « Briser le silence », proposé à des élèves de sixième. À travers une situation fictive de harcèlement et de cyberharcèlement, les collégiens seront amenés à identifier les signaux d'alerte, à comprendre le rôle des témoins et à réfléchir aux moyens d'agir pour protéger un camarade.

- **Pyrénées-Orientales – Jeudi 5 novembre 2026 au Collège Pau Casals de Cabestany**

Anne-Laure Arino, DASEN des Pyrénées-Orientales, se rendra au collège Pau Casals de Cabestany pour valoriser les actions de prévention et de sensibilisation au harcèlement scolaire menées au sein de l'établissement.

Harcèlement scolaire : à qui s'adresser ?

Les élèves, les familles et les témoins peuvent signaler une situation auprès de la direction de leur établissement ou des équipes ressources pHARe :

- **3018** : numéro national gratuit, anonyme et confidentiel, accessible 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h, également disponible via une application mobile ;
- **0 800 009 634** : ligne de signalement de l'académie de Montpellier.

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier

communication@ac-montpellier.fr

Aline Roche-Noury, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Vincent Justet, directeur de la communication adjoint : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09